

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION
D'UN TERRAIN
N° 6842**

Le Port autonome de Strasbourg et la société LOXAM, société par actions simplifiée au capital de 221 559 930 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lorient sous le n° B 450 776 968 et dont le siège social est situé 256 rue Nicolas Coatanlem à Caudan (56 850), ont conclu le 5 février 2024 un avenant n° 1 au contrat d'occupation rép. n° 6418 du 16 mars 2017 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 3 907 m² situé 18 rue de la Rochelle à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} juillet 2023, soit jusqu'au 31 juin 2029.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la conclusion de cet avenant a été précédée des mesures de publicité préalables, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome de Strasbourg (www.strasbourg.port.fr) du 20 décembre 2022 au 31 janvier 2023.

A l'issue de la procédure de publicité, la société LOXAM est la seule à avoir présenté sa candidature.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.